



Conseil économique et social

Distr. générale
14 février 2024
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-septième session

New York, 29 avril-3 mai 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2023 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2023 par le Secrétariat au titre du programme de travail dans le domaine de la population. Il s'agit notamment des activités suivantes menées par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales : analyse des tendances mondiales de la fécondité, de la mortalité, des migrations, de l'urbanisation et du vieillissement de la population ; élaboration d'estimations et de projections démographiques à l'échelle mondiale ; suivi des politiques démographiques ; étude des liens entre les questions de population et le développement durable ; diffusion de données et d'informations démographiques ; activités de coopération technique et de renforcement des capacités menées auprès des États Membres ; soutien apporté aux mécanismes intergouvernementaux.

* [E/CN.9/2024/1](#).



En 2023, le programme de travail dans le domaine de la population avait pour objectifs de mieux cerner les tendances démographiques à l'œuvre dans le monde, de permettre aux responsables de l'élaboration des politiques et au grand public de mieux comprendre les liens qui existent entre les changements démographiques et le développement durable grâce à des données factuelles et de renforcer les moyens dont dispose la communauté internationale pour véritablement faire face aux problèmes de population actuels et à ceux qui se dessinent et tenir compte des questions démographiques dans le programme de développement international. La Commission de la population et du développement supervise les travaux de la Division de la population et formule des lignes directrices sur le programme de travail lors de sa session annuelle.

I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales est chargée de l'exécution du programme de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la population. Ce programme de travail s'appuie sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, les décisions prises à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale concernant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action (voir résolution [S-21/2](#), annexe) et la décision prise par l'Assemblée générale de proroger au-delà de la période initiale de 20 ans, qui devait s'achever en 2014, le Programme d'action et les principales mesures pour la poursuite de son application (résolution [65/234](#))¹. Sont également pris en compte les textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [70/1](#)), le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution [73/195](#)) et la Déclaration du premier Forum d'examen des migrations internationales sur les progrès réalisés (résolution [76/266](#)). Par ailleurs, les travaux du Secrétariat dans le domaine de la population sont guidés par les résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, en particulier la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population ([E/2004/25-E/CN.9/2004/9](#), chap. I, sect. B), ainsi que par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, y compris celles liées aux migrations internationales et au développement, et du Conseil économique et social.

2. Comme indiqué dans le budget-programme, le programme de travail dans le domaine de la population avait, en 2023, pour objectifs de mieux cerner les tendances démographiques à l'œuvre dans le monde, de permettre aux responsables de l'élaboration des politiques et au grand public de mieux comprendre les liens qui existent entre les changements démographiques et le développement durable grâce à des données factuelles et de renforcer les moyens dont dispose la communauté internationale pour véritablement faire face aux problèmes de population actuels et à ceux qui se dessinent et tenir compte des questions démographiques dans le programme de développement international (voir [A/77/6 \(Sect. 9\)](#), sous-programme 5, Population).

3. Au nom du Département des affaires économiques et sociales, et en collaboration étroite avec les institutions, fonds, programmes et autres entités des Nations Unies, la Division de la population exécute son programme de travail et participe au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les bureaux et les missions de l'ONU, les gouvernements, les chercheurs, les représentants des médias et le grand public lui demandent fréquemment des données, des informations et des analyses actualisées et pertinentes sur l'évolution et les tendances démographiques et leurs liens avec les questions de développement.

4. Le présent rapport donne un aperçu des activités que la Division de la population a menées et des produits qu'elle a exécutés en 2023, notamment en ce qui concerne l'appui aux mécanismes intergouvernementaux, l'élaboration de rapports du Secrétaire général et d'autres documents de conférence, le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, la diffusion d'informations et de données démographiques et la coopération technique. On trouvera en annexe la liste des activités et produits de l'année 2023. Le rapport fait également référence aux

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (A/CONF.171/13/Rev.1)*, chap. I, résolution 1.

travaux menés en 2023 qui devraient aboutir à un ou plusieurs produits en 2024 et au-delà.

II. Fécondité et planification familiale

5. La Division de la population a poursuivi les travaux qu'elle mène pour suivre la fertilité des adolescentes en tant qu'organisme responsable du suivi de l'indicateur 3.7.2 des objectifs de développement durable. Elle a mis à jour un ensemble de données mondiales comprenant des informations pour 215 pays ou zones sur le taux de natalité des filles âgées de 10 à 14 ans et pour 230 pays ou zones sur le taux de natalité des filles et des femmes âgées de 15 à 19 ans pour la période allant de 2000 à 2020. Les données pour les deux groupes d'âge ont été présentées pour publication dans la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable².

6. Organisme responsable du suivi de l'indicateur 3.7.1 des objectifs de développement durable (proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes contraceptives modernes), la Division de la population a fourni des informations utiles au suivi de l'indicateur à l'échelle mondiale. Elle a également apporté sa contribution au suivi mondial de la composante « planification familiale » de l'indicateur 3.8.1 des objectifs de développement durable (couverture des services de santé essentiels), mené par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ainsi qu'aux consultations nationales et au renforcement des capacités nationales en matière d'établissement de rapports sur cet indicateur³.

7. La Division de la population a contribué à l'élaboration de deux nouveaux indices sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Ces nouveaux indices permettent d'adopter davantage de mesures qui guident l'action politique, la recherche et la mobilisation aux niveaux national et international⁴. Le nouvel indice de l'autonomisation des femmes, un indice composite, comprend deux indicateurs produits par la Division. Le premier indicateur, sur les femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes contraceptives modernes, montre que l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et procréative et aux droits en matière de procréation, y compris à la contraception moderne, est un aspect essentiel de la vie des femmes qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel. Le deuxième indicateur, sur le taux de natalité chez les adolescentes (naissances chez les filles et femmes âgées de 15 à 19 ans pour 1 000 filles et femmes âgées de 15 à 19 ans), mesure les grossesses précoces qui sont liées à un risque plus élevé de morbidité et de mortalité maternelles et qui sont considérées comme un obstacle à la réalisation des potentiels dans d'autres dimensions de l'autonomisation des femmes, telles que la participation à la population active, l'accès à un travail décent et à l'éducation, l'atténuation de la pauvreté et l'absence de violence fondée sur le genre.

8. Le personnel de la Division de la population a rédigé trois articles publiés dans des revues à comité de lecture, sur : a) l'adéquation entre la volonté des femmes qui

² Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>.

³ Organisation mondiale de la Santé et Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: 2023 Global Monitoring Report* (Genève, 2023).

⁴ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Programme des Nations Unies pour le développement, *The Paths to Equal: Twin Indices on Women's Empowerment and Gender Equality* (New York, 2023).

veulent éviter une grossesse et la réalité qu'elles vivent⁵ ; b) la fixation d'objectifs en matière de santé à l'aide d'informations issues de projections probabilistes, notamment sur l'utilisation de contraceptifs⁶ ; c) les grossesses précoces et les mariages d'enfants⁷. Les travaux menés sur ces articles ont été appuyés par la subvention Making Family Planning Count 3.0 de la Fondation Bill & Melinda Gates.

9. Le personnel de la Division de la population a fait des exposés sur les estimations mondiales, régionales et nationales de la fécondité des adolescentes à la réunion annuelle de la Population Association of America, qui s'est tenue à la Nouvelle-Orléans (États-Unis d'Amérique) du 12 au 15 avril 2023.

III. Santé et mortalité

10. Le Département des affaires économiques et sociales, par l'intermédiaire de sa Division de la population et de sa Division de statistique, a continué d'appuyer le Groupe technique consultatif pour l'estimation de la mortalité due à la COVID-19, en collaboration avec l'OMS⁸. L'un des rôles principaux du Groupe technique consultatif consiste à conseiller et à appuyer l'OMS et le Département des affaires économiques et sociales afin d'aider les États Membres à obtenir des estimations précises du nombre de décès attribuables aux effets directs et indirects de la pandémie. Le Groupe technique consultatif se compose de plus de 30 expertes et experts des domaines de l'épidémiologie, de la démographie et des statistiques officielles et d'autres domaines pertinents, issus d'organismes nationaux de statistique, de ministères de la santé, d'institutions de recherche et d'autres entités. La Division a également participé aux réunions mensuelles du groupe de travail sur les tables de mortalité du Groupe de référence de l'OMS sur les statistiques sanitaires mondiales.

11. Dans le cadre des travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, le personnel de la Division de la population a rédigé un document technique intitulé « Age-Sex Patterns of Crisis Deaths: Towards a More Standard Mortality Estimation Approach » (Profils âge-sexe des décès dus à la crise : vers une approche plus standard de l'estimation de la mortalité)⁹. Le document traite du manque de données factuelles et de connaissances sur l'incidence des conflits et des catastrophes naturelles lorsqu'ils se produisent dans des pays ne disposant pas de données utilisables sur l'enregistrement des décès ou lorsqu'ils perturbent les processus normaux d'enregistrement des décès. Sur la base d'une base exhaustive de données empiriques disponibles, les risques relatifs moyens de mortalité sont estimés par âge et par sexe pour neuf catégories de situations de crise, notamment les conflits, les catastrophes naturelles, la famine et les épidémies. Ces modèles peuvent être utilisés pour estimer les niveaux de mortalité par âge et par sexe pendant les crises pour lesquelles on ne dispose pas d'informations détaillées.

⁵ Jonathan Marc Bearak *et al.*, « Alignment between desires and outcomes among women wanting to avoid pregnancy: a global comparative study of 'conditional' unintended pregnancy rates », *Studies in Family Planning*, vol. 54, n° 1 (mars 2023).

⁶ Ann Biddlecom *et al.*, « Setting health targets using information from probabilistic projections: a research brief on an application to contraceptive coverage », *Population Research and Policy Review*, vol. 42, n° 13 (2023).

⁷ Joseph Molitoris *et al.*, « Early childbearing and child marriage: an update », *Studies in Family Planning*, vol. 54, n° 3 (septembre 2023).

⁸ Voir : www.un.org/development/desa/pd/events/TAG.

⁹ Disponible à l'adresse suivante : <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2023/09/UN-IGME-Working-Paper.-Age-sex-Patterns-of-Crisis-Deaths.pdf>.

IV. Migrations internationales

12. En 2023, la Division de la population s'est employée à améliorer la gestion des données empiriques, la documentation et les méthodes d'estimation en vue de la prochaine révision de l'ensemble de données sur le nombre de migrants internationaux (International Migrant Stock), prévue en 2024. Au nom du Département des affaires économiques et sociales, elle produit des estimations périodiques du nombre de migrants internationaux résidant dans tous les pays et zones, ventilées par sexe, âge et origine. Ces données sont largement utilisées pour établir le nombre de migrants internationaux aux niveaux national, régional et mondial et les tendances en la matière.

13. La Division de la population a finalisé un rapport sur les migrations internationales et le développement durable, qui sera publié en 2024 et dans lequel elle examine les liens entre les migrations internationales et les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Dans le rapport, elle analyse les dernières tendances des migrations internationales aux niveaux mondial et régional et examine la relation entre les migrations internationales et les objectifs de développement dans les domaines de la pauvreté et des inégalités, de la santé, de l'éducation, de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, du travail décent, des villes durables, des changements climatiques, de la consommation et de la production responsables, et de l'agriculture durable, entre autres. Elle traite également de la gouvernance mondiale des migrations internationales.

14. Chargée de la coordination entre le Département des affaires économiques et sociales et le Réseau des Nations Unies sur les migrations, la Division de la population a organisé, en collaboration avec le Réseau, une séance d'information technique à l'intention des États Membres le 24 janvier afin de faire le point sur les derniers faits nouveaux relatifs à l'appui du Réseau à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et d'examiner le plan de travail du Réseau pour la période 2022-2024, qui a tenu compte des activités de suivi prévues dans le cadre de la Déclaration du premier Forum d'examen des migrations internationales sur les progrès réalisés, tenu en 2022, y compris de nouveaux axes de travail sur : a) l'élaboration d'un ensemble limité d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations¹⁰ ; b) la préparation de recommandations concrètes sur le renforcement de la coopération en ce qui concerne les migrants disparus et la fourniture d'une assistance humanitaire aux migrants en détresse.

15. En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Département des affaires économiques et sociales codirige les travaux du Réseau sur l'élaboration d'un ensemble limité d'indicateurs pour examiner les progrès liés à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, comme demandé au paragraphe 70 de la Déclaration du premier Forum d'examen des migrations internationales sur les progrès réalisés. Tout au long de l'année 2023, les travaux se sont concentrés sur l'élaboration d'une première version des indicateurs en question. Les États Membres, les organisations internationales et les autres parties prenantes ont été invités à remplir un bref questionnaire en ligne sur les éléments essentiels dont les indicateurs devraient tenir compte. Cinq consultations régionales ont été organisées en juillet 2023 avec les États Membres et un large éventail de parties prenantes. Le 7 décembre, la Division de la population a participé à une réunion d'information technique organisée par le Réseau pour présenter aux États Membres la première version de l'ensemble d'indicateurs. En 2024, les travaux menés donneront la priorité aux activités liées à la stratégie globale d'amélioration des données ventilées sur les migrations. La proposition qui en résultera alimentera le

¹⁰ Voir : www.un.org/development/desa/pd/events/technical-briefing-un-network-migration.

rapport biennal du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Pacte mondial, qui sera publié en 2024.

16. Le Département des affaires économiques et sociales, par l'intermédiaire de sa Division de statistique et de sa Division de la population, a conduit la planification et les préparatifs du troisième Forum international sur les statistiques migratoires, qui s'est tenu à Santiago du 24 au 26 janvier 2023 et a été organisé conjointement avec l'OIM et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La manifestation a mis en évidence le besoin croissant de données précises, actualisées et ventilées sur les migrations dans le contexte du développement durable et a contribué au suivi mondial des progrès accomplis en matière de migrations dans le cadre du Programme 2030 et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle a mobilisé les compétences d'experts de toute une série de disciplines, dont les statistiques, l'économie, la démographie, la sociologie, les sciences géospatiales et les technologies de l'information, afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur les migrations dans le monde entier.

17. Dans la perspective du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, qui s'est tenu à Genève en décembre 2023, le Département des affaires économiques et sociales a pris part à l'initiative de l'ONU baptisée « Common Pledge 2.0 ». L'initiative vise à promouvoir la prise en compte des réfugiés dans les plans nationaux, les budgets, les ensembles de données et les systèmes de prestation de services, étant donné que l'inclusion des réfugiés sera essentielle pour s'assurer que personne n'est laissé de côté alors que le monde accélère ses efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Le Département s'est notamment engagé : a) à inclure des informations sur la prise en compte des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes déplacées dans les documents directifs et les ateliers de formation pertinents, en encourageant les pays et les parties prenantes à faire rapport sur ces groupes lors des examens locaux et nationaux volontaires dans le cadre du forum politique de haut niveau ; b) à attirer l'attention sur le sort de ces groupes dans le cadre des examens locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030.

18. Au cours de l'année, le Département des affaires économiques et sociales a contribué aux déclarations, notes d'information et documents de position préparés sous l'égide du Réseau des Nations Unies sur les migrations, notamment dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable, du Sommet de l'avenir, des réunions d'information du (de la) Coordonnateur(trice) du Réseau, de la mise en œuvre complémentaire du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés, de la Journée internationale des envois de fonds à la famille, de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et d'autres manifestations.

V. Estimations et projections démographiques

19. L'établissement des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel des travaux du Département des affaires économiques et sociales que mène la Division de la population. Ces données permettent de calculer plusieurs des indicateurs de développement couramment utilisés par le système des Nations Unies, y compris plus d'un quart de ceux qui servent au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Très prisées par les entités des Nations Unies et le grand public, les estimations et projections démographiques sont largement considérées comme l'ensemble de données démographiques le plus fiable sur les populations du monde entier et leur évolution.

20. En 2023, la Division de la population a œuvré à la préparation de la révision 2024 de *World Population Prospects*, dont la publication est prévue pour la Journée mondiale de la population 2024 (11 juillet). Fondée sur les informations les plus récentes concernant la taille de la population, la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, la révision de 2024 réunira des estimations et des projections de divers paramètres démographiques pour 237 pays, zones, régions géographiques et autres groupes de pays ou de zones.

21. En 2023, la Division de la population a continué d'améliorer les méthodes d'estimation et les processus d'analyse utilisés pour générer les données présentées dans *World Population Prospects*, en particulier pour les pays où l'enregistrement des faits d'état civil est déficient ou inexistant, et a publié des études techniques sur l'estimation de séries chronologiques solides de taux de fécondité par âge à l'aide d'une approche de modélisation bayésienne¹¹ ainsi que sur la modélisation des caractéristiques du solde migratoire international net en termes d'âge et de sexe¹². Les travaux sur l'extension de la base de données SQL du Département des affaires économiques et sociales (DemoData) se sont également poursuivis afin d'intégrer la dernière série de données issues de recensements, d'enquêtes et d'enregistrements qui sont utiles à l'établissement des estimations et projections démographiques nationales (chiffres sur la population ventilés par âge et par sexe provenant des recensements ou des registres, et données sur la fécondité et la mortalité provenant des registres et statistiques de l'état civil ainsi que des recensements et des enquêtes fondés sur des méthodes d'estimation directe et indirecte, en fonction de la disponibilité des données). D'autres travaux ont également été menés pour intégrer les commentaires des utilisateurs à la plateforme de diffusion de données en ligne (Data Portal) utilisée pour donner accès aux résultats concernant tous les pays dans la perspective de la publication de *World Population Prospects 2022* et afin de permettre aux utilisateurs de visualiser les données en fonction de leurs besoins et d'interroger la base de données pour obtenir des données démographiques et les données empiriques sous-jacentes.

22. Au nom du Département des affaires économiques et sociales, la Division de la population a contribué : a) aux réunions mensuelles du Groupe de travail interinstitutions sur l'interopérabilité des données de base sur les populations, les déplacements et les réfugiés¹³, à une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'OIM, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de WorldPop, ainsi qu'à l'atelier sur les données approfondies relatives à l'Ukraine et au Mozambique qui s'est tenu à New York du 17 au 19 janvier ; b) aux travaux du groupe de travail de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et du Comité des données du Conseil international des sciences sur les vocabulaires FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) pour favoriser un meilleur accès aux données démographiques et aux métadonnées y relatives et promouvoir des moyens plus simples de les utiliser¹⁴ ; c) au deuxième axe de travail du Groupe des Amis de la présidence de la Commission de statistique sur les

¹¹ Voir ONU, Département des affaires économiques et sociales, « Estimating age-specific fertility rate in the World Population Prospects: a Bayesian modelling approach » (UN DESA/POP/2023/TP/No.6).

¹² Voir ONU, Département des affaires économiques et sociales, « Modelling the age and sex profiles of net international migration » (UN DESA/POP/2023/TP/No.7).

¹³ L'objectif est de renforcer, entre 2023 et 2025, la disponibilité, la qualité et la facilité d'utilisation des données opérationnelles communes sur les statistiques démographiques dans l'ensemble du système d'action humanitaire des Nations Unies afin de fournir les informations les plus récentes sur la taille, le profil âge/sexe et la répartition géographique d'une population donnée dans un contexte de préparation aux situations d'urgence et dans un contexte humanitaire.

¹⁴ Voir : <https://iussp.org/fr/iussp-codata-fair-vocabularies-working-group>.

statistiques sociales et démographiques pour examiner les approches nationales et recenser les éléments d'un éventuel cadre conceptuel global pour les statistiques sociales et démographiques. Le Département a également organisé deux réunions de groupes d'experts en vue de la quatrième révision des Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements. La première s'est tenue en ligne du 23 au 25 mai 2023 et la seconde en présentiel du 13 au 15 décembre 2023, les deux ayant été dirigées par la Division de statistique avec l'appui de la Division de la population¹⁵.

23. Des membres de la Division de la population ont fait bénéficier de leurs connaissances spécialisées concernant les tendances démographiques et les méthodes d'estimation et de projection de la population à plusieurs occasions, notamment dans le cadre : a) d'un séminaire sur les difficultés d'estimation et les stratégies analytiques permettant de reconstruire les niveaux et les tendances démographiques depuis 1950 pour 237 pays et zones, qui s'est tenu le 23 janvier au Centre d'études démographiques de l'Université de Pennsylvanie ; b) d'une session virtuelle du Forum mondial sur les données de 2023 intitulée « Intégrer les données sur les populations et les déplacements et les données géospatiales dans les situations d'urgence humanitaire : défis, opportunités et enseignements » tenue à Hangzhou (Chine) le 27 avril ; c) d'une session sur la prise en compte des changements climatiques dans les projections démographiques, organisée par l'Office fédéral suisse de la statistique au soixante-quatrième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique, qui s'est tenu à Ottawa le 18 juillet ; d) d'une table ronde et d'un symposium sur la santé humaine et planétaire organisés par le Center for Health Data Science de la School of Global Public Health de l'Université de New York les 14 et 15 septembre ; e) de deux sessions virtuelles sur les projections démographiques pour l'analyse socioéconomique et environnementale et l'analyse des changements climatiques qui se sont tenues lors du troisième Forum asiatique sur la population organisé par l'Institut asiatique de recherche démographique les 31 octobre et 1^{er} novembre à l'Université de Shanghai (Chine) ; f) d'un séminaire virtuel sur les données des Nations Unies pour l'étude des populations méditerranéennes, organisé par les Plateformes universitaires de données du réseau PROGEDO de l'Université d'Aix-Marseille (France) le 12 décembre ; g) d'un atelier sur les résultats de « l'enquête mondiale d'experts en démographie sur les moteurs et les conséquences des changements démographiques »¹⁶ organisé par la Commission européenne à Bruxelles le 13 décembre, que la Division a animé conjointement avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne et l'International Institute for Applied Systems Analysis.

VI. Urbanisation et répartition spatiale de la population

24. En 2023, la Division de la population a participé à plusieurs réunions techniques sur le nouveau concept de « degré d'urbanisation » devant permettre de mesurer l'urbanisation d'une manière plus comparable au niveau international, et sur les nouvelles méthodes de prévision de l'urbanisation. Elle a également pris part à la réunion du groupe d'experts sur les projections des zones bâties, de la population et de l'urbanisation organisée en ligne les 21 et 22 juin par la Commission européenne. Après l'approbation de la nouvelle mesure du degré d'urbanisation par la Commission de statistique en 2020, elle a formulé des plans pour intégrer ce nouveau concept

¹⁵ Voir : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/meetings/2023/egm-20231213/>.

¹⁶ Disponible à l'adresse suivante : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/769eba25-6bcf-11ee-9220-01aa75ed71a1/language-en>.

statistique en complément des définitions nationales de la résidence urbaine dans la future révision de *World Urbanization Prospects* en 2025.

VII. Vieillesse de la population, composition des ménages et milieu et mode de vie

25. La Division de la population a élaboré le rapport intitulé « World Population Ageing 2023: Challenges and opportunities of population ageing in the least developed countries » (Vieillesse de la population mondiale 2023 : défis et opportunités du vieillissement de la population dans les pays les moins avancés)¹⁷. Elle y examine les niveaux et les tendances du vieillissement de la population dans les pays les moins avancés et traite des défis et des opportunités d'exploiter le dividende démographique, d'une opportunité d'accroître la croissance économique ainsi que du développement grâce à l'augmentation de la part de la population en âge de travailler. Le Département des affaires économiques et sociales publiera en 2024 une note d'orientation sur le vieillissement de la population, qui s'appuiera sur les principales conclusions du rapport.

26. La Division de la population a publié un document technique¹⁸ dans lequel elle fournit des détails méthodologiques sur la base de données interactive sur les personnes âgées vivant dans des logements collectifs, un nouvel ensemble de données qui a été créé en 2022. En outre, elle œuvre de concert avec la Division de statistique du Département pour améliorer la diffusion des ensembles de données sur les conditions de vie des personnes âgées par l'intermédiaire du centre de données sur le genre¹⁹.

27. Au nom du Département des affaires économiques et sociales, la Division de la population a également participé aux activités du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement, un réseau²⁰ d'entités du système des Nations Unies qui échangent des informations et intègrent le vieillissement dans leurs programmes de travail sur la mise en œuvre du Programme 2030. L'objectif principal du Groupe est de soutenir l'application de la résolution 75/131 de l'Assemblée générale sur la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030). La Division a également continué à soutenir le Groupe consultatif technique de l'OMS pour la mesure, le suivi et l'évaluation de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé.

28. La Division de la population a fait plusieurs exposés dans le cadre de réunions internationales sur le vieillissement de la population, notamment un atelier sur le vieillissement et la santé en Afrique subsaharienne organisé par l'Université de Makerere à Kampala (Ouganda) du 20 au 22 février, et un discours liminaire à l'ouverture du huitième Golden Age Expo and Summit, organisé par la Golden Age Foundation à Hong Kong (Chine) du 11 au 13 août. Des membres du personnel ont également participé à une conférence sur les tendances mondiales du vieillissement de la population à la Columbia Journalism School et au Columbia Aging Center.

¹⁷ Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa_pd_2024_wpa2023-report.pdf.

¹⁸ ONU, Département des affaires économiques et sociales, « United Nations database on older persons living in collective living arrangements » (UN DESA/POP/2023/TP/No.8).

¹⁹ Voir : <https://gender-data-hub-2-undesa.hub.arcgis.com/pages/1a6de3fc6e4e4803b368750324c58797>.

²⁰ Le Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement a été officiellement créé en 2023 (voir A/78/177).

VIII. Population et développement

29. La Division de la population a élaboré le rapport intitulé « Population Prospects of Countries in Special Situations: Tracking Demographic Changes among the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States » (Perspectives démographiques des pays en situation particulière : suivi des changements démographiques dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement)²¹. Le rapport donne un aperçu des tendances démographiques actuelles et futures dans les trois groupes de pays en situation particulière (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) et analyse les opportunités et les défis que ces tendances démographiques représentent pour la réalisation du développement durable. Il se concentre sur les différences et les similitudes entre les sous-groupes régionaux des trois catégories de pays, en soulignant les niveaux et les tendances de la taille et de la répartition de la population, de la structure par âge, de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales, y compris les projections démographiques jusqu'en 2050. Il examine également les implications de la dynamique démographique sur la réalisation de certains objectifs de développement durable.

IX. Appui aux mécanismes intergouvernementaux

30. La Division de la population, au nom du Département des affaires économiques et sociales, a apporté son concours à l'organisation de la cinquante-sixième session de la Commission de la population et du développement, qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 10 au 14 avril 2023. La session avait pour thème spécial « Population, éducation et développement durable ». La Division a appuyé les travaux de la présidence et du Bureau, notamment en organisant des réunions d'information pour la présidence et en convoquant des réunions du Bureau. Elle a aidé le Bureau à organiser les séances plénières en invitant des fonctionnaires de haut niveau à la séance d'ouverture, en organisant des réunions-débats et en facilitant la participation des intervenantes et intervenants. Elle a également prêté son concours aux cofacilitateurs lors des consultations informelles sur les projets de propositions, notamment pour une résolution sur le thème spécial.

31. Comme suite à la résolution 72/305 de l'Assemblée générale sur l'examen de l'application de sa résolution 68/1 sur le renforcement du Conseil économique et social et à la résolution 2016/25 du Conseil économique et social sur l'organisation des travaux et les méthodes de travail futures de la Commission de la population et du développement, la Division de la population a aidé le Bureau en organisant des consultations approfondies avec les États Membres et d'autres parties prenantes, en promouvant la transparence par un partage systématique des informations, en veillant à la mobilisation de la société civile et des entités de l'ONU disposant d'une expertise pertinente et en allouant suffisamment de temps aux consultations informelles. Au cours de la session annuelle, des tables rondes multipartites et des discussions d'experts ont remplacé la présentation traditionnelle des rapports par le Secrétaire général.

32. En réponse aux demandes des États Membres concernant la réalisation d'activités liées au thème de la session annuelle tout au long de l'année, la Division de la population a organisé un exposé de fond informel, donné par la présidence de la

²¹ Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/files/documents/2024/Jan/report-countries-special-situations_web_draft.pdf.

Commission de la population et du développement le 12 décembre, auquel ont participé environ 85 délégués et membres du personnel des Nations Unies, du FNUAP et d'autres entités des Nations Unies²². À cette occasion, des représentantes et représentants de la Division de la population et du FNUAP ainsi qu'un(e) expert(e) du Population Reference Bureau ont présenté des exposés sur des questions de fond. Les États Membres ont posé des questions aux intervenantes et intervenants et ont fait part de leurs idées et de leurs attentes pour la prochaine session de la Commission ainsi que pour la manifestation commémorative prévue à l'Assemblée générale à l'occasion du trentième anniversaire du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, conformément à la décision 2022/332 du Conseil économique et social.

A. Rapports du Secrétaire général

33. Au nom du Département des affaires économiques et sociales, la Division de la population a élaboré le rapport du Secrétaire général sur le thème retenu pour la cinquante-sixième session de la Commission, à savoir « Population, éducation et développement durable » (E/CN.9/2023/2). On y a examiné la dynamique de la population d'âge scolaire dans différentes régions du monde, la relation entre l'éducation et les trois composantes du changement démographique, à savoir la fécondité, la mortalité et la migration, ainsi que les liens avec l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, la formation du capital humain, la croissance économique et la durabilité environnementale. L'analyse a mis en évidence les interactions entre les variables et tendances démographiques et l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux, y compris l'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et supérieur et l'apprentissage tout au long de la vie.

B. Réunions de groupes d'experts

34. Pour contribuer aux préparatifs de la cinquante-septième session de la Commission, la Division de la population a organisé, les 19 et 20 juillet et selon des modalités hybrides, une réunion de groupe d'experts sur l'évaluation de l'état d'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable²³. Y ont participé plus de 25 expertes et experts invités provenant d'instituts de recherche, d'entités du système des Nations Unies, dont le FNUAP et la Banque mondiale, et de l'OCDE, ainsi que des observatrices et observateurs des États Membres, de la société civile et du système des Nations Unies. La réunion a permis d'examiner les progrès et les lacunes dans la réalisation de certains buts et objectifs définis dans le Programme d'action et de faire le point sur la réalisation des objectifs de développement durable qui revêtent une importance particulière pour sa mise en œuvre. Les participant(e)s ont évalué les implications des tendances démographiques pour la mise en œuvre du Programme 2030 et la manière dont le Sommet de l'avenir de 2024 pourrait promouvoir la solidarité mondiale pour les générations futures. Les discussions ont abouti à des recommandations sur les priorités stratégiques en matière de population et de développement pour les prochaines décennies.

²² Voir : www.un.org/development/desa/pd/events/briefing-substantive-preparations-CPD57.

²³ Voir : www.un.org/development/desa/pd/events/EGM-CPD57.

C. Appui apporté à l'Assemblée générale

35. Conformément à la décision 2022/332 du Conseil économique et social, le Département des affaires économiques et sociales a aidé la présidence et le Bureau de la cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement à préparer une manifestation commémorative à l'occasion du trentième anniversaire du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui sera convoquée par l'Assemblée générale en 2024.

D. Suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international

36. En 2023, la Division de la population a contribué aux travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, dont la tâche consiste à suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3.2 des objectifs de développement durable, à savoir éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans. Ce Groupe, qui est dirigé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), compte parmi ses membres l'OMS, le Département des affaires économiques et sociales (représenté par la Division de la population) et la Banque mondiale. La Division a fourni des informations qui ont permis d'actualiser une base de données tenue par l'UNICEF et a collaboré à l'élaboration d'un rapport sur la mortalité infantile et les tendances en la matière, qui sera publié en 2024.

37. En outre, la Division de la population, au nom du Département des affaires économiques et sociales, a continué de participer aux activités du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle, lequel est chargé de suivre les progrès accomplis en matière de réduction de la mortalité maternelle comme l'exige la cible 3.1 des objectifs de développement durable. Le Groupe, qui est dirigé par l'OMS, compte parmi ses membres l'UNICEF, le FNUAP, la Banque mondiale et le Département (représenté par la Division de la population). La Division fournit des données essentielles pour calculer les estimations, notamment les estimations au niveau des pays du nombre de femmes en âge de procréer, de l'indice synthétique de fécondité et du nombre de naissances vivantes. Le rapport sur la mortalité maternelle a été publié en février 2023.

38. Le Département des affaires économiques et sociales a élaboré le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis au niveau mondial dans la réalisation des objectifs de développement durable en 2023, qui comprend ses estimations de la proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes modernes de contraception (indicateur 3.7.1) et des taux de natalité pour les filles âgées de 10 à 14 ans ou de 15 à 19 ans (indicateur 3.7.2)²⁴. Ces séries d'estimations figurent dans la mise à jour de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable effectuée par le Département²⁵.

X. Diffusion de l'information et des données démographiques

39. Le Département des affaires économiques et sociales a continué à renforcer ses activités de communication et de sensibilisation en matière de population, en étroite

²⁴ *The Sustainable Development Goals Report 2023: Special Edition – Towards a Rescue Plan for People and Planet* (publication des Nations Unies, 2023).

²⁵ Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>.

collaboration avec le Département de la communication globale. Conformément au cadre de communication stratégique du Département des affaires économiques et sociales, la Division de la population a élaboré des messages clés, des avis aux médias, des communiqués de presse et des contenus destinés aux médias sociaux, notamment des cartes numériques, des infographies, des tweets et des publications Facebook pour promouvoir les principales publications et les manifestations intergouvernementales sur la population.

40. Le nouveau site Web de la Division de la population (www.un.org/development/desa/pd) est devenu pleinement opérationnel en 2023. Basé sur une plateforme Drupal, il facilite l'accès au moyen d'appareils mobiles, réduit la nécessité de publier les contenus en plusieurs endroits, simplifie la gestion des contenus par le personnel non technique et s'intègre dans l'environnement visuel du Département des affaires économiques et sociales. Il présente les principales activités et réalisations de la Division dans des sections facilement identifiables.

41. Selon les informations obtenues au moyen de Google Analytics, on a enregistré près de 3,8 millions de pages vues en 2023. Plusieurs publications élaborées par la Division, notamment une ou plusieurs éditions de *World Population Prospects*, *International Migration Report*, *World Urbanization Prospects* et *World Cities*, continuent de figurer parmi les publications les plus consultées du Département des affaires économiques et sociales selon les statistiques de téléchargement recueillies par le Département.

42. Le Département des affaires économiques et sociales a œuvré en étroite collaboration avec le FNUAP et le Département de la communication globale à l'organisation d'activités de sensibilisation dans le cadre de la cinquante-sixième session de la Commission de la population et du développement.

43. La note d'orientation n° 153 du Département des affaires économiques et sociales, intitulée « India overtakes China as the world's most populous country » (L'Inde dépasse la Chine en tant que pays le plus peuplé du monde), a été publiée lors d'une conférence de presse organisée à l'ONU à New York le 24 avril. Ses auteurs observent que les tendances démographiques dans les deux pays sont largement déterminées par les niveaux de fécondité et que les politiques démographiques dans les deux pays ont eu des effets différents. Ils invitent les deux pays à se préparer à l'augmentation du nombre de personnes âgées et à prendre en compte les tendances démographiques futures dans la planification de leur développement national. La publication a été largement couverte par les principaux réseaux et organes de presse, notamment en Inde et en Chine.

44. Dans le cadre de la Commission de la population et du développement, le Département des affaires économiques et sociales a publié la note d'orientation n° 152 intitulée « Population, education and sustainable development: interlinkages and select policy implications » (Population, éducation et développement durable : liens et incidences). Les auteurs de la note soulignent : que la transition démographique offre des possibilités de renforcer le capital humain des jeunes et des adultes ; que l'achèvement d'un enseignement au moins secondaire est essentiel pour prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces ; qu'en dépit de progrès notables accomplis dans la réduction des disparités entre les femmes et les hommes en matière de scolarisation, il reste beaucoup à faire pour améliorer le taux d'achèvement des études et la qualité de l'éducation et pour que les progrès de l'éducation se traduisent par l'accès des femmes à des emplois décents ; que l'accès à l'éducation et la reconnaissance des diplômes sont essentiels à l'intégration des migrants et à l'exploitation, autant que possible, des avantages que présentent les migrations pour le développement. Le Département a également publié une fiche d'information dans

laquelle figurent 10 conclusions clés du rapport du Secrétaire général sur la population, l'éducation et le développement durable.

45. Tout au long de l'année, la Division de la population a répondu à un grand nombre de demandes d'informations et de données sur la population émanant de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile, des médias, du monde de la recherche, du secteur privé et du grand public.

XI. Coopération technique

46. Dans le cadre de l'appui fourni par le Département des affaires économiques et sociales au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies, la Division de la population a fourni des contributions et formulé des observations à l'appui de l'élaboration de plus d'une douzaine de bilans communs de pays, de projets de plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres documents tels que des notes méthodologiques.

47. Plus de 100 participantes et participants de 47 pays ont assisté à la conférence « Building Sustainable Generational Economies » qui s'est tenue à l'Université de Paris-Dauphine du 14 au 17 février. Il s'agissait de la quatorzième réunion mondiale du Réseau des Comptes de transferts nationaux, qui a rassemblé des fonctionnaires des organismes nationaux de statistique et des ministères de la planification, ainsi que des chercheurs universitaires spécialisés dans la mesure et la compréhension de l'économie générationnelle et du caractère genré de l'économie. Le personnel du Département des affaires économiques et sociales a organisé des ateliers de formation sur : a) la mesure de l'économie générationnelle à l'aide du Manuel des Comptes de transferts nationaux du Département pour comprendre comment les ressources sont consommées et produites par les différentes générations et transférées entre elles ; b) la mesure du caractère genré de l'économie à l'aide du Manuel des Comptes nationaux de transferts de temps du Département pour comprendre comment les ressources sont consommées et produites par les hommes et les femmes et transférées entre eux ; c) l'utilisation de mesures de l'inégalité fondées sur la population dans les Comptes nationaux pour aller « au-delà du produit intérieur brut (PIB) » en tant que mesure de base du bien-être économique. Le personnel du Département a également participé à la séance plénière de la journée d'ouverture, présentant une perspective globale sur les Comptes de transferts nationaux et les politiques publiques, en mettant l'accent sur le rôle et le travail de l'ONU. Enfin, une réunion de planification a été organisée pour discuter des calendriers et des résultats attendus avec les huit pays pilotes (Colombie, Costa Rica, Jamaïque, Malaisie, Maldives, République démocratique populaire lao, Uruguay et Viet Nam) participant au projet conjoint du Compte pour le développement sur la croissance économique durable et profitant à toutes et à tous, mené par le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

48. À la demande du Département malaisien de la statistique, la Division de la population a organisé un atelier de renforcement des capacités du 15 au 21 mars à Putrajaya (Malaisie) afin de former des fonctionnaires du Département de la statistique, du Ministère de la santé, du Ministère de l'éducation, du Ministère des finances et du Ministère de l'économie à la méthode d'estimation des comptes de transferts nationaux. Ce système de comptabilité démographique et économique aide les gouvernements à planifier le vieillissement de la population et à fournir la base de données nécessaire à l'évaluation des politiques visant à garantir la sécurité économique des personnes âgées, à investir suffisamment dans le capital humain des jeunes, à tirer parti de l'émergence de l'« économie des seniors » (travailleurs et

consommateurs plus âgés) et à promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Le personnel de la Division a également rencontré l'équipe de pays des Nations Unies et le bureau de pays du FNUAP en Malaisie et a été informé de leur programme pluriannuel de renforcement des capacités visant à aider le Gouvernement malaisien à mettre au point des systèmes statistiques pour évaluer les effets sur l'économie du vieillissement de la population, en mettant notamment l'accent sur les questions de genre et les inégalités.

49. Le Département des affaires économiques et sociales, conjointement avec le bureau de pays du FNUAP en Chine, a organisé un atelier de renforcement des capacités pour former les fonctionnaires et les chercheurs universitaires à l'estimation et à l'utilisation des comptes de transferts nationaux pour la Chine, qui s'est tenu à Beijing du 26 juillet au 1^{er} août. L'atelier sur « l'initiative des comptes de transferts nationaux pour la Chine » a été coparrainé par le bureau de pays du FNUAP en Chine dans le cadre d'une initiative de coopération entre le FNUAP et la Commission nationale du développement et de la réforme de la Chine, qui vise à renforcer la planification du pays dans le domaine de la population et du développement, en particulier dans le domaine du vieillissement de la population, par l'exploration de méthodes novatrices. Au total, 39 participantes et participants issus de l'Académie chinoise de recherche macroéconomique, du Bureau national de statistique, du Centre chinois de recherche sur le vieillissement, du Centre chinois de recherche sur la population et le développement et du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales ainsi que des chercheurs d'universités nationales ont été formés.

50. Le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec le bureau régional Asie-Pacifique du FNUAP et le United States Bureau of the Census, a organisé un atelier de renforcement des capacités du 16 au 20 octobre à Bangkok afin de former les fonctionnaires de la région aux méthodes d'estimation et de projection de la population. Parmi les participantes et participants figuraient 31 fonctionnaires des organismes nationaux de statistique et des Ministères de la planification du Bangladesh, de l'Indonésie, des Maldives, de la Mongolie, du Népal, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka et du Timor-Leste. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les activités de recensement ont été interrompues dans la plupart des pays de la région où elles devaient avoir lieu en 2020 ou 2021. Après avoir mené des recensements tardifs, de nombreux pays se concentrent désormais sur les activités post-recensement, y compris l'élaboration de projections démographiques. Les pays de la région Asie-Pacifique connaissent actuellement des changements démographiques importants et le vieillissement de la population est une préoccupation majeure pour de nombreux gouvernements. Dans ce contexte, les projections démographiques constituent un outil essentiel pour comprendre les futures structures d'âge de la population et pour orienter les réponses politiques qui pourraient être adoptées.

51. Le personnel de la Division de la population a dispensé une formation en ligne à l'approche probabiliste des projections démographiques lors de deux ateliers régionaux de renforcement des capacités organisés par les bureaux régionaux du FNUAP du 13 au 18 novembre. L'atelier destiné aux participants francophones s'est tenu à Saly (Sénégal), et 16 pays y étaient représentés : le Bénin, le Burundi, Cabo Verde, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, la République du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo. L'atelier destiné aux participants anglophones s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud), et 10 pays y étaient représentés : l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, les Seychelles et la Zambie. Parmi les sujets abordés figuraient les approches par scénarios et les approches probabilistes des prévisions

démographiques, la méthodologie utilisée par le Département des affaires économiques et sociales pour produire des projections probabilistes mondiales et les sources potentielles de différences entre les projections nationales et celles de l'ONU.

52. À la demande de l'Institut de planification de la Jamaïque, le Département des affaires économiques et sociales a organisé, en collaboration avec le Bureau sous-régional du FNUAP pour les Caraïbes en Jamaïque et le Bureau régional du FNUAP pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un atelier de renforcement des capacités sur l'estimation des comptes de transferts nationaux pour la Jamaïque, qui s'est tenu à Kingston du 4 au 8 décembre. Le personnel de l'Institut de planification de la Jamaïque a établi des estimations préliminaires des comptes de transferts nationaux en utilisant les données issues de l'enquête de 2019 sur les conditions de vie en Jamaïque, les dossiers administratifs et les comptes nationaux. Ces estimations ont été utilisées pour évaluer l'incidence probable du vieillissement de la population sur la croissance économique et pour fournir des prévisions à long terme des dépenses publiques pour les pensions de retraite, les soins de santé et l'éducation.

53. Le Département des affaires économiques et sociales a organisé la cinquième réunion du sprint « Au-delà du PIB » du Réseau de statisticiens économiques des Nations Unies, qui s'est tenue en ligne le 14 septembre et a rassemblé 165 participantes et participants d'organismes nationaux de statistique et d'organisations régionales et internationales. Les participants ont discuté de la nécessité pour les systèmes statistiques d'aller « au-delà du PIB » et, en particulier, d'aller « au-delà des moyennes » pour fournir la base de données nécessaires à l'émergence de sociétés inclusives et durables. Les discussions ont porté sur les synergies entre les différents cadres de distribution utilisés pour mesurer les inégalités économiques et la ventilation des comptes nationaux par groupe socio-démographique.

54. Compte tenu de la dynamique démographique particulière des pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, où les tendances démographiques sont fortement influencées par la migration de la main-d'œuvre étrangère, la Division de la population, au nom du Département des affaires économiques et sociales, a organisé des réunions techniques pour expliquer les méthodes utilisées pour établir les estimations et les projections démographiques de l'ONU, et pour promouvoir le partage des données et des connaissances. En collaboration avec le Centre de statistique du Conseil de coopération, elle a organisé un atelier technique virtuel du 11 au 13 décembre, auquel ont participé environ 40 représentantes et représentants des organismes nationaux de statistique de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Koweït, d'Oman et du Qatar. En vue de traiter les questions spécifiques aux pays concernant les données démographiques et les estimations, elle a tenu des réunions bilatérales, sur demande, avec le Centre fédéral de la compétitivité et de la statistique des Émirats arabes unis, à Dubaï, du 6 au 8 novembre, et avec l'Autorité générale de statistique d'Arabie saoudite, à New York le 18 juillet et en ligne le 21 décembre.

Annexe

Division de la population du Département des affaires économiques et sociales : publications, réunions de groupes d'experts et autres documents ou manifestations

(1^{er} janvier-31 décembre 2023)

Réunions de groupes d'experts

Réunion de groupe d'experts sur l'état d'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, réunion hybride, New York, 19 et 20 juillet 2023.

Ateliers de renforcement des capacités

Atelier mondial de formation sur la mise en place d'économies générationnelles durables, Paris, 14-17 février 2023

Atelier national de formation sur l'estimation des comptes de transferts nationaux pour la Malaisie, Putrajaya (Malaisie), 15-21 mars 2023

Atelier national de formation sur l'estimation des comptes de transferts nationaux pour la Chine, Beijing, 26 juillet-1^{er} août 2023

Atelier de formation régional Asie-Pacifique sur les projections démographiques, Bangkok, 16-20 octobre 2023

Ateliers régionaux de formation sur les projections démographiques en Afrique, Saly (Sénégal) et Johannesburg (Afrique du Sud), 13-18 novembre 2023

Atelier national de formation sur l'estimation des comptes de transferts nationaux pour la Jamaïque, 4-8 décembre 2023

Rapports du Secrétaire général et autres documents destinés aux organes délibérants

Rapport du Secrétaire général sur la population, l'éducation et le développement durable ([E/CN.9/2023/2](#))

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2022 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) ([E/CN.9/2023/5](#))

Publications

World Population Ageing 2023: Challenges and Opportunities of Population Ageing in the Least Developed Countries (UN DESA/POP/2023/TR/No.5)

Population Prospects of Countries in Special Situations: Tracking Demographic Change among the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States (UN DESA/POP/2023/TR/No.6)

Documents techniques

« United Nations database on older persons living in collective living quarters » (UN DESA/POP/2023/TP/No.8)

« Modelling the age and sex profiles of net international migration »
(UN DESA/POP/2023/TP/No.7)

« Estimating age-specific fertility rate in the World Population Prospects: a Bayesian modelling approach » (UN DESA/POP/2023/TP/No.6)

Notes d'orientation et fiches d'information

« Population, education and sustainable development: interlinkages and select policy implications », note d'orientation n° 152

« India overtakes China as the world's most populous country », note d'orientation n° 153

« Population, education and sustainable development: ten key messages »
